



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2020**

DÉLIBÉRATION N° 2020-16

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 14 Pouvoirs : 00 Pour : 14 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt huit septembre deux mil vingt à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt deux septembre deux mil vingt, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

Absent : Cyrille GOUILLARD

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Année 2020**

La séance ouverte Monsieur le Maire :

- rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU)
- présente le projet de rapport et le tableau détaillé des attributions prévues qui seront débattus en séance communautaire le 1^{er} octobre prochain, au siège de l'EPCI, 1050 avenue François Mitterrand à AVESNES-LE-COMTE
- demande aux membres présents de se prononcer sur la question

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :

- adopte sans réserve le projet de rapport et le tableau détaillé des attributions prévues, tels que présentés par Monsieur le Maire, au titre de l'exercice comptable 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents

Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES